

Rapport annuel 2020

L'année en bref

L'année 2020 a été différente à plusieurs égards : l'assemblée générale prévue en mars a malheureusement dû être annulée en raison de la pandémie de coronavirus et des directives du Conseil fédéral. La situation sanitaire n'ayant pas non plus permis la tenue d'une assemblée générale en juin, les prises de position des membres ont finalement été recueillies par écrit. L'interdiction des grands événements a également eu un impact sur le recrutement de membres car les congrès et les événements n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. En outre, au printemps, le secrétariat d'Homéopathie Suisse a été effectué à domicile en raison des directives du Conseil fédéral ; ses activités n'ont ainsi pas été interrompues.

L'année 2020 a également été marquée par de nombreux points positifs : nous avons reçu de nombreux retours positifs de nos membres sur notre travail et nous avons également reçu plusieurs dons l'année dernière – ces gestes nous touchent toujours, particulièrement lors d'une année si mouvementée. Nous remercions sincèrement les donateurs, ainsi que nos membres, dont la fidélité assure la pérennité d'Homéopathie Suisse. Enfin, juste à temps pour le changement d'année, le nouveau site internet d'Homéopathie Suisse a été mis en ligne, avec une nouvelle présentation et un contenu retravaillé. Dans le cadre de cette refonte du site internet, le registre des thérapeutes a également été remanié et doté de fonctions supplémentaires. Les thérapeutes disposent désormais de profils en ligne informatifs et attrayants qu'ils peuvent adapter de manière autonome si nécessaire.

L'année en détails

Membres

L'assemblée générale prévue le 28 mars 2020 a malheureusement dû être annulée en raison des directives du Conseil fédéral liées à la pandémie de coronavirus. Lorsqu'il est devenu évident, au courant des mois de mai et juin, que l'Assemblée générale ne pourrait pas se tenir sous la forme habituelle au cours du premier semestre, le comité a décidé de mettre aux voix les points de l'ordre du jour sous forme écrite. L'ordonnance du Conseil fédéral prévoyait expressément cette manière de faire, même si un vote écrit n'est pas explicitement prévu dans les statuts. Ainsi, tous les documents ont été envoyés aux membres en juin. Les documents relatifs aux différents points de l'ordre du jour ont été mis à disposition sur une plateforme en ligne non publique. Le retour des formulaires de vote a été très satisfaisant, ce qui a permis au comité de se faire une bonne idée de la position de ses membres.

Malgré les efforts de recrutement de membres consentis l'année dernière, le nombre de membres d'Homéopathie Suisse continue de diminuer. Au cours de l'année passée, le nombre de membres a diminué de 49, 22 membres ayant été exclus pour cause de non-paiement de la cotisation. La plupart des membres ont démissionné pour des raisons d'âge ou de retraite, mais au cours de l'année sous revue, il y a également eu quelques démissions dues à des manques de revenus liés à la pandémie. Enfin, comme l'année précédente, 8 nouveaux membres ont été admis.

En raison de la baisse continue du nombre de membres, les activités en 2020 ont été une fois de plus axées sur le recrutement de nouveaux membres. Par conséquent, le comité a décidé en début d'année de prendre deux mesures centrales : d'une part, de toucher de nouveaux groupes cibles grâce à un mailing de masse ; d'autre part, d'accroître la visibilité de l'association par sa présence lors de manifestations et de congrès. La possibilité de présenter l'association lors de manifestations et de congrès n'a pas encore pu être pleinement exploitée. Cependant, le comité y voit un grand potentiel, car cela permet de s'entretenir directement avec des membres potentiels lors de ces événements et de faire connaître le travail d'Homéopathie Suisse. Cependant, en raison de la pandémie de coronavirus, tous les événements majeurs ont été annulés l'année dernière, c'est pourquoi cette mesure n'a malheureusement pas pu être mise en œuvre. Toutefois, la planification a pu être reportée à 2021, où les premières dates d'événement ont déjà été fixées. La deuxième mesure prévue, à savoir l'envoi de masse, a pu être réalisée en été. L'objectif était de toucher un nouveau groupe cible qui, jusqu'à présent, n'avait pas été au centre de nos activités. Nos recherches et discussions nous ont conduits au groupe cible des sages-femmes. Elles utilisent souvent l'homéopathie dans leur quotidien ou, dans certains cas, se sont même spécialisées dans l'homéopathie, d'où la question qu'elles puissent devenir des membres professionnels. Étant donné que le thème de la grossesse, de l'accouchement et de l'homéopathie intéresserait également les membres, il a été décidé de produire un magazine pour les membres sur ce thème. Une édition supplémentaire du magazine a été envoyée à plus de 600 sages-femmes dans toute la Suisse, avec une lettre d'accompagnement expliquant les avantages de l'adhésion et, en particulier, la possibilité d'être inscrit sur le registre des thérapeutes, ainsi qu'un petit concours. Malheureusement, les retours ont été extrêmement modestes et aucun nouveau membre n'a pu être clairement attribué à ce mailing. On peut en conclure que, d'une part, le groupe cible des sages-femmes n'est pas très intéressé par une adhésion à titre professionnel en dehors de leur sphère d'influence directe et, d'autre part, que l'instrument du mailing de masse doit être reconsidéré à l'avenir.

Recherche de fonds | Relations publiques | Publicité

En 2020, Homéopathie Suisse a pu à nouveau compter sur le soutien financier de particuliers et d'organisations pour un montant de CHF 17'178, dont une partie a été utilisée pour la réalisation du nouveau site internet. Les mesures de recrutement de membres n'ayant pas pu être mises totalement en œuvre à cause de la pandémie de coronavirus, une partie des montants a été mise en réserve pour des projets futurs.

Au printemps, des théories farfelues et des promesses de traitements miracles ont circulé autour du thème du coronavirus et des médecines complémentaires. C'est pourquoi le comité a décidé de publier une courte déclaration d'Homéopathie Suisse sur la crise du coronavirus. Le comité a souligné l'importance et le rôle de l'homéopathie dans cette crise sanitaire. La déclaration a été publiée sur le site internet et sur Facebook.

Deux numéros du magazine ACTUEL ont également été publiés en 2020. Comme déjà mentionné dans le chapitre précédent, le premier numéro était consacré au thème de la grossesse, de la naissance et de l'homéopathie. Le thème des cliniques intégratives était au centre du deuxième numéro.

Deux newsletters ont à nouveau été envoyées l'an passé : la première en avril et la seconde avant Noël.

Enfin, au tournant de l'année dernière, le nouveau site internet a été lancé. La refonte du site internet était nécessaire pour deux raisons : d'une part, la technologie utilisée entraînait des coûts de maintenance élevés, d'autre part, le support technique apporté à notre site n'était pas satisfaisant et également très coûteux. La solution technique qui a été choisie est plus rentable et plus souple d'utilisation, et le nouveau support technique fournit une assistance professionnelle conforme au budget. Dans le cadre du renouvellement technique, la mise en page a également été retravaillée, le contenu révisé et le registre des thérapeutes doté de nouvelles fonctions. Les thérapeutes disposent désormais de profils en ligne informatifs et attrayants qu'ils peuvent facilement adapter eux-mêmes.

Secrétariat

Au cours de l'année sous revue, le personnel du secrétariat a une fois de plus assuré le bon fonctionnement du secrétariat. Le secrétariat a été assuré même lors du semi-confinement du printemps ordonné par le Conseil fédéral. Les tâches du secrétariat comprenaient également la planification et la mise en œuvre en temps voulu de projets, dont le nouveau site Internet d'Homéopathie Suisse. Pendant les heures de bureau, le secrétariat a également été le point de contact pour les questions des membres et des personnes intéressées, et il s'est également chargé du traitement des commandes et de l'envoi des publications.

Le nombre de publications vendues en 2020 a été inférieur à celui de l'année précédente pour le guide de la pharmacie homéopathique familiale et de voyage : 112 exemplaires ont été vendus (année précédente : 162). Le volume de vente relativement faible est dû au fait que presque tous les cours prévus ont dû être annulés en 2020 et que, par conséquent, pratiquement aucune commande n'a été reçue de la part des responsables de cours. Avec un total de 82 exemplaires vendus, la brochure «Einführung in die Homöopathie» a, en revanche, enregistré des chiffres de vente nettement supérieurs (année précédente : 36).

Comité

En 2020 également, le comité a été présidé par les deux co-présidentes Fabienne Gigandet et Eveline Fuchs, et Brigitte Burkhalter a assuré la fonction de trésorière. Les trois membres du comité ont été confirmés dans leurs fonctions lors de l'élection qui s'est déroulée par écrit.

Berne, mars 2021

Le comité d'Homéopathie Suisse